

Arts visuels et mécénat d'entreprise : qu'en est-il?

Quelques considérations générales

Lorsque l'on désire avoir un portrait de la situation du mécénat d'entreprise dans le champ des arts visuels au Québec, peu d'informations sont disponibles. Quelques chiffres et commentaires ici et là nous font pressentir qu'il y a beaucoup à faire pour stimuler cette forme de financement. Selon l'Observatoire de la culture et des communications du gouvernement du Québec, seulement vingt-quatre firmes québécoises possédaient une collection en 2005 et acquéraient des œuvres sur une base régulière. Loto-Québec, Alcan, la Banque Nationale du Canada, le Cirque du Soleil, la Caisse de dépôt et placement du Québec et Hydro-Québec figurent parmi les exemples les plus connus. Or, le milieu artistique a besoin plus que jamais d'augmenter ses revenus. L'État semble avoir de plus en plus de difficulté (ou de moins en moins de volonté) à financer les arts et la petitesse du marché impose ses limites. Les acteurs culturels doivent donc se tourner vers le mécénat d'entreprise, mais ne peuvent s'appuyer, comme c'est dans le cas dans d'autres pays, sur une solide tradition dans le domaine. En fait, tout ou à peu près tout est à inventer. Certaines grandes firmes peuvent cependant servir de guides. Deux d'entre elles ont d'ailleurs marqué le coup à l'automne 2006 à Montréal et méritent que l'on s'y attarde. Il s'agit de la RBC (Banque Royale) et du groupe Empire.

Le concours de peintures canadiennes de RBC

En octobre dernier, le musée d'art contemporain de Montréal présentait l'exposition des demi-finalistes du Concours de peintures canadiennes 2006 de RBC. Reconnue comme la plus grande banque du Canada, RBC mène des activités à l'échelle nationale et a étendu également son action à l'international. Depuis 1999, RBC parraine cet événement en invitant les peintres canadiens professionnels de la relève (moins de cinq ans de pratique) à soumettre des œuvres. Le jury est formé d'artistes, de galeristes et de conservateurs représentant trois régions du pays (l'est, le centre et l'ouest). Parmi les quinze demi-finalistes d'abord sélectionnés, le jury nomme un finaliste par région. Puis, l'un de ces finalistes est désigné lauréat national et se voit décerner un prix de 25 000 \$, alors que les deux autres reçoivent une mention honorable accompagnée d'un prix de 15 000 \$. Avec une somme totale de 55 000 \$, il s'agit du concours canadien en arts visuels qui offre le montant d'argent le plus élevé. L'exposition qui était présentée en 2006 à Montréal circulera à travers tout le Canada pendant une période de cinq mois. Pour mener à bien l'ensemble du projet, RBC fait appel à la Canadian Art Foundation, un organisme à but non lucratif dévoué à la promotion de l'art contemporain canadien, pour l'administration générale de l'événement et la supervision relative à la sélection des œuvres. RBC complète son soutien en faisant un don à cette fondation ainsi qu'aux institutions qui accueillent l'exposition.



Le Prix Sobey

Une autre manifestation à l'affiche en 2006 dans la métropole québécoise, cette fois-ci au Musée des beaux-arts de Montréal, a attiré notre attention. Il s'agissait de l'exposition regroupant les cinq finalistes du Prix Sobey. Octroyée pour la première fois en 2002, cette récompense est offerte par la Fondation Sobey pour les arts. Cette fondation a été créée en 1981 par le groupe Empire qui possède notamment la chaîne d'alimentation Sobeys et les salles de cinéma Empire. Contrairement au Concours de peintures canadiennes de RBC, le Prix Sobey met l'accent sur les créateurs plutôt que sur les œuvres. Mise à part cette différence, la structure entre les deux événements est similaire. Cinq conservateurs d'institutions muséales provenant de cinq régions du Canada choisissent d'abord chacun cinq artistes de moins de quarante ans qui ont exposé au cours des dix-huit derniers mois dans un musée ou une galerie d'art au pays. De cette liste de vingt-cinq candidats, les membres du jury en retiennent cinq (un par région) comme finalistes. Parmi ceux-ci, un seul sera désigné gagnant et recevra une bourse de 50 000 \$, soit la plus haute récompense offerte à un artiste en arts visuels au Canada. Tout comme RBC, le groupe Empire fait appel à des partenaires, entre autres pour l'organisation de l'exposition qui est confiée à l'Art Gallery of Nova Scotia. Cette année, un nouveau commanditaire a fait son entrée pour la présentation de celle-ci, soit la Banque Scotia.


Deux exemples de mécénat à suivre

Ces deux actions de mécénat sont exemplaires, et ce, à plusieurs égards. Premièrement, elles permettent de soutenir financièrement les créateurs, mais en plus, elles leur donnent l'occasion de montrer leur travail au public. Une autre de leur force est de faire appel à des experts afin de s'assurer d'une qualité artistique de haut niveau. En effet, les membres qui forment les jurys sont reconnus et respectés dans le milieu de l'art. Les deux expositions présentées à Montréal cet automne témoignaient d'ailleurs de l'excellence des artistes et des œuvres sélectionnés. Enfin, un dernier aspect positif à souligner est le fait que les deux entreprises ont pensé ces événements en fonction de leurs autres volets de soutien à la culture et aux arts. RBC intègre chaque année les trois peintures primées dans sa collection d'art canadien, une collection prestigieuse débutée en 1929 et comprenant aujourd'hui plus de 4 000 œuvres. De son côté, le groupe Empire possède une importante collection d'art canadien des XIX^e et XX^e siècles et désire, à travers le Prix Sobey, compléter cet intérêt pour les arts visuels par un geste tourné vers l'avenir.

Il est évident que RBC et le groupe Empire sont des joueurs majeurs dans le monde des affaires. On ne peut s'attendre à ce que toutes les entreprises investissent autant d'argent et de temps. Cependant, la philosophie qui sous-tend leurs actions pourrait inspirer des initiatives allant dans le même sens.

Quels avantages pour les mécènes?

Malheureusement, les mesures fiscales incitant au mécénat, tant au Québec qu'au Canada, sont encore timides et ne sauraient convaincre à elles seules les entreprises à s'engager dans



des activités de ce type. Des dons faits à des organismes de charité (plusieurs institutions culturelles possèdent ce statut) permettent de recevoir des reçus pour usage fiscal. Pour leur part, les commandites sont déductibles du revenu imposable comme dépenses d'entreprise. Toutefois, un intérêt demeure en ce qui a trait à l'acquisition d'œuvres d'art sur le plan fiscal, plusieurs avantages y étant rattachés. Mais le mécénat doit aller au-delà de l'acquisition d'œuvres pour atteindre un niveau de reconnaissance sociale de l'art, de l'artiste et de l'entreprise qui en est le mécène. Alors, quels sont les avantages pour les firmes à investir dans le mécénat?

Le mécénat peut et, à notre avis, doit être perçu comme une forme évoluée de publicité et de communication médiatique. Il permet à celui qui le pratique d'afficher une personnalité mieux affirmée ou, à tout le moins, de travailler à certains aspects de son image qui lui tiennent à cœur. Par exemple, dans les cas de RBC et du groupe Empire, il est évident que le Concours de peintures canadiennes et le Prix Sobey servent à véhiculer un concept pancanadien. À l'instar de la jeune création artistique contemporaine, les deux entreprises désirent transmettre le message qu'elles sont dynamiques et innovatrices, et ce, dans toutes les régions du pays. Le mécénat donne aussi aux firmes une sorte de caution en tant qu'entreprise citoyenne. Il permet à l'ensemble des employés, des clients et de la population de constater que, même si cela ne constitue pas le but premier de l'entreprise, celle-ci contribue à l'enrichissement culturel et donc à la qualité de vie de la communauté. Cet aspect se révèle particulièrement utile pour les firmes qui s'implantent dans un pays étranger, le mécénat facilitant l'intégration au tissu social de celui-ci. Enfin, le mécénat comporte également des avantages à l'interne. Il favorise la cohésion du personnel en leur donnant le sentiment d'adhérer à une cause commune.

Quelques pistes pour conclure

Le mécénat peut revêtir différentes formes et l'entreprise doit les considérer attentivement avant de prendre des décisions qui l'engageront dans cette voie. Quel type de mécénat intéresse l'entreprise? Il peut s'agir d'un mécénat de création qui apporte d'abord et avant tout son soutien aux artistes, d'un mécénat de diffusion davantage tourné vers le public ou encore d'une combinaison des deux. S'agira-t-il de dons, de commandites en argent ou alors en service? Aussi, il est primordial pour la firme d'élaborer une politique de mécénat qui lui permettra de concentrer et de planifier son action, plutôt que de répondre aux demandes tous azimuts qui pourraient lui être adressées. Privilégiera-t-on une discipline en particulier? Une génération d'artistes? Une région géographique déterminée? Quelles valeurs désire-t-on transmettre? L'innovation ou plutôt la tradition? Quelle image veut-on véhiculer? Une image de dynamisme ou une image de prestige? Comme on peut le constater, les combinaisons sont multiples et chaque entreprise, selon ses moyens et ses préférences, a la possibilité de se lancer dans cette aventure qu'est le mécénat. Le monde des arts visuels, mais aussi le monde des affaires nous en sommes convaincus, ne s'en porteraient que mieux.

Sylvie Pelletier
Muséologue

© Tout droits réservés. Toute reproduction en tout ou en partie est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur.



Pour plus d'informations au sujet du Concours de peintures canadiennes de RBC, visitez le www.rbc.com/concoursdepeintures/

Pour plus d'informations au sujet du Prix Sobey, visitez le www.sobeyaward.ca/